

Compte-rendu réunion du conseil municipal du jeudi 14 septembre 2023

Convocation du 07/09/2023

Présents : Sonia BRETON, Sandrine CHAUVEL, Claire DANJEAN, Natacha GRAPPE-ROLLAND, Gérard JANODET, Colette LOMBARD, Christian MOREL, Dominique PERRIN, Olivier PERRIN, Thibaut REVELUT, Jean-Noël BLANC, Bénédicte PITHIOUX, Pierre VIALAIT, David VULIN

Excusés : Claude GRENIER

Excusés ayant donné procuration :

Sous la présidence de Gérard JANODET, Maire

Lecture du compte-rendu de la séance précédente du jeudi 20 juillet 2023 avant approbation.

Désignation du secrétaire de séance : Colette LOMBARD

Décision modificative n°2 (DEL20230914001)

Afin de procéder à certaines dépenses d'investissement (achat de l'ordinateur pour l'école de Beaupont, monument colombarium), il convient de procéder à des mouvements de crédits entre différents articles, tout en respectant l'équilibre budgétaire du chapitre :

- Article 2183 (matériel informatique) : rajout de 85 € (somme manquante pour régler l'ordinateur de l'école)
- Article 21316 (équipements du cimetière) : création et rajout de 4 020 € (monument colombarium)
- Article 2157 (matériel et outillage technique) : retrait de 4 105 € (total des sommes manquantes pour les deux autres articles). Le montant affecté lors de la réalisation du budget était de 105 600 € et est désormais de 101 495 €, montant suffisant pour régler l'achat du nouveau tracteur

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Grand Bourg Agglomération : approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 31 mai 2023 (DEL20230914003)

La CLECT s'est réunie mercredi 31 mai 2023 afin de fixer le montant des charges qui seront restituées aux communes concernées.

Ces charges correspondent aux subventions de fonctionnement jusqu'alors gérées par le pôle Bresse, service de Grand Bourg Agglomération, à destination des associations à caractère local et au collège du secteur de Montrevel-en-Bresse.

Ce rapport a été adopté à la majorité de la CLECT (29 voix pour et 1 abstention), ce qui permet désormais d'enclencher le processus délibératif qui aboutira à la fixation définitive par le Conseil communautaire des Attributions de Compensation (AC) pour l'exercice 2024.

Il convient pour chaque commune de délibérer pour l'adoption ou non de ce rapport.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Logement sis 325 rue principale : détermination du loyer mensuel et de la surface locative extérieure (DEL20230914002)

Les travaux de réhabilitation du logement communal sis 325 rue principale étant terminés, il convient à présent de déterminer le loyer mensuel, ainsi que la surface locative extérieure.

Après discussions, le loyer mensuel est fixé à 590 € / mois et la surface locative extérieure sera d'environ 100 m².

Pour rappel, la surface locative intérieure est d'environ 100 m². Les agents techniques communaux procéderont à la pose d'une clôture grillagée pour délimiter l'espace prochainement.

L'assemblée délibérante donne son accord à l'unanimité.

L'entreprise MCR Rénovations s'est réuni ce jour avec Colette LOMBARD, adjointe en charge des bâtiments, pour valider les derniers travaux de peinture et l'employé communal terminera les travaux d'électricité dans les jours à venir.

L'entreprise de nettoyage interviendra dans la semaine avant la mise en location pour une remise au propre complète.

Logement sis 325 rue principale : attribution du logement au 1^{er} octobre 2023

Suite à la fin des travaux, il a été décidé de remettre en location le logement sis 325 rue principale. Une candidature a été déposée auprès de la mairie. Il s'agit de la famille TAFILET Thomas résidant actuellement à Domsure, dont les enfants sont scolarisés au sein de notre RPI et Monsieur a intégré il y a quelques mois les effectifs du SLIS de Beaupont.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer le logement à la famille TAFILET à compter du 1^{er} octobre 2023.

Dossiers et travaux en cours :

***Assainissement centre bourg**

La réunion s'est déroulée le 17 août 2023 en présence des services du grand cycle de l'eau de Grand Bourg Agglomération, Gérard JANODET et Jean-Noël BLANC.

Jean-Noël BLANC donne lecture de la lettre cosignée par le Maire de Beaupont et le Vice-Président à l'Eau et à l'Energie pour Grand Bourg Agglomération, qui a été envoyée aux habitants concernés (clos des Ferrières et une partie de la rue principale).

Des travaux sur le réseau d'assainissement seront effectués sur le domaine public prochainement.

Le cabinet MERLIN de Lyon a été missionné par Grand Bourg Agglomération pour la conduite des travaux et notamment le raccordement des habitations, les travaux restant à la charge des habitants.

Des représentants du cabinet se rendront au domicile de ces personnes à compter de cette semaine.

***Voirie communale**

Jean-Noël BLANC présente les travaux à venir impasse des cerises.

***Mise en conformité maison des associations**

La réunion de chantier de début des travaux est prévue le mardi 3 octobre 2023 à 17 heures.

M. le Maire présente le rapport d'analyse des offres pour les différents lots (joint au compte-rendu).

Ressources humaines : point sur les mouvements de personnel pour la rentrée 2023-2024

Suite au départ des agents en charge de l'entretien des bâtiments communaux et de la surveillance des enfants pendant le temps méridien, il a été procédé au recrutement de 2 nouveaux agents, toutes deux résidentes de la commune :

- Nathalie GROS pour la surveillance pendant le temps méridien (5,25 heures par semaine annualisées)
- Pornmanee (Toy) PAGANELLI pour la surveillance pendant le temps méridien et l'entretien des bâtiments communaux (19 heures par semaines annualisées)

Elles ont pris leurs fonctions le 1^{er} septembre 2023.

Informations concernant :

***Société NWG (stockage énergie électrique)**

Le 17 août 2023, M. le Maire a reçu un mail de la société NW GROUP accompagné de la plaquette qu'il présente à l'assemblée.

M. le Maire a pris attache auprès de notre référent ENEDIS et au SIEA, pour avoir des renseignements.

En parallèle, plusieurs habitants de la commune ont été contactés par l'entreprise à ce sujet.

Une rencontre a été organisée le mercredi 6 septembre 2023 pour rencontrer les personnes concernées et définir la faisabilité.

Principes :

- La priorité est de stocker de l'énergie.
- Il faut être proche d'un poste source (ex SAINT AMOUR) ou à moins de 70 m d'un poteau haute tension.
- Location de 100 m² de terrain.
- La JBOX est inférieure à 20 m² et nécessite donc une déclaration préalable et non un permis de construire.
- Les bornes de recharge pour véhicules sont optionnelles et loin d'être une priorité.
- Rémunération 2000 euros / an pour le propriétaire du terrain.

Une seule parcelle étant éligible par commune et après étude, c'est la parcelle de M. Alain GRENIER qui a été retenue, et sans borne de recharge (notre PLU ne permet pas l'implantation d'une IRVE en zone A).

***Etablissement Public Foncier**

L'établissement public foncier (EPF) est un établissement public industriel et commercial (EPIC).

Sa mission consiste à acquérir des terrains, des tènements, jugés stratégiques pour l'évolution d'un village ou d'un quartier à court, moyen ou long terme.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un projet identifié pour procéder à une opération d'achat.

Les différentes phases sont cosignées dans une convention cadre entre l'EPF et la commune (évaluer le bien, négocier avec le vendeur, acheter, procéder à la démolition si besoin, accompagner la commune à la mise en œuvre de son projet, ...).

Certains tènements du centre bourg pourraient s'inscrire complètement dans cette démarche.

M MORRIER, directeur de l'EPF, se propose de venir présenter la mission de l'EPF et les possibilités de partenariat adaptées à la situation.

L'assemblée valide à l'unanimité cette proposition et charge le Maire de prendre rendez-vous prochainement.

Compte-rendu des diverses commissions et réunions

*AG Jeunes Sapeurs-Pompiers le 8 septembre 2023

Bénédicte PITHIOUX présente le compte-rendu de la réunion qui s'est déroulée à Villemotier.

Les examens se sont déroulés le 25 mars 2023, et seuls 2 candidats n'ont pas été retenus.

A la rentrée de septembre, 8 Jeunes Sapeurs-Pompiers seront présents en 2^e année et 9 Jeunes Sapeurs-Pompiers en 4^e année.

Un seul Jeune Sapeur-Pompier est originaire de la commune.

L'équilibre budgétaire de cette année a été difficile à maintenir, notamment par rapport à l'habillement et au transport.

*Rentrée scolaire

Effectifs au 1^{er} septembre 2023 : 108 élèves dont 61 à Beaupont.

Claire DANJEAN, Colette LOMBARD et Natacha GRAPPE-ROLLAND ont participé à la réunion de rentrée avec les enseignantes et les intervenants de la cantine (cantinière et responsables associations), et ont reçu les deux nouveaux agents afin de leur présenter les équipes, les locaux et les missions qui leur sont confiées.

Cette réunion a permis de créer un lien entre tous les intervenants scolaires et périscolaires pour cette nouvelle année scolaire et de définir une ligne conductrice.

Une lecture des règles de vie pour les enfants, communes à l'école et la cantine a eu lieu le 1^{er} jour de la rentrée, en présence de M. le Maire.

Une réunion se déroulera le 16 octobre 2023 pour faire un premier bilan avant les premières vacances scolaires.

La visite des écoles par les municipalités aura lieu le mardi 19 septembre 2023 à partir de 9 heures, en commençant par l'école de Beaupont.

*Commission communication

Claire DANJEAN présente le compte-rendu de la réunion de la commission communication du 7 septembre 2023.

Cette réunion était l'occasion de parler de la mise en place d'un livret d'accueil disponible en mairie pour tous les nouveaux habitants, avec un feuillet dédié aux parents reprenant les informations sur les écoles, services périscolaires, ... Ce livret sera disponible à compter du 1^{er} janvier 2024.

Dans un 2^{ème} temps, la commission s'occupera de la modernisation du site Internet de la commune.

La prochaine réunion aura lieu le 28 septembre 2023 à 20 heures (report au 5 octobre 2023).

*Commission sports et loisirs le mercredi 13 septembre 2023

Claire DANJEAN fait le compte-rendu des 4 animations / spectacles qui se sont déroulés cet été et organisés par Grand Bourg Agglomération.

Un point a été également été fait concernant l'avancée du projet de salle multi-activités sur Villemotier.

*SIEA

Olivier PERRIN présente le dossier concernant l'amélioration de l'éclairage public et les éventuelles possibilités d'économies par rapport à la technologie des ampoules LED. Il s'agit d'une étude réalisée par le SIEA pour chaque commune adhérente, qui propose deux scénarios (avec données techniques et chiffrage des opérations) transitoire et optimal. La réponse faite au SIEA n'est pas un engagement à mettre en œuvre les travaux mais à recueillir des « ambitions, projets » afin que lui-même puisse solliciter des fonds auprès de la banque des territoires.

Le dossier est envoyé à chaque conseiller pour l'analyse des scénarios.

Questions et informations diverses

*Modification collecte des ordures ménagères

Un questionnaire et un courrier de Grand Bourg Agglomération seront distribués dans les jours à venir. Ils concernent la modification des collectes, avec une alternance entre les déchets ménagers et la poubelle jaune qui accueillera les déchets emballages et papiers, avec une collecte de chaque toutes les 2 semaines.

Le questionnaire est à retourner avant le 1^{er} octobre 2023.

La distribution des nouvelles poubelles et containers sera organisée par les services de Grand Bourg Agglomération dans les mois à venir.

Il est à noter également que de nouveaux bacs plus spécifiques seront mis en place dans les déchetteries de Grand Bourg Agglomération.

* Commission affouage

Claude GRENIER, Olivier PERRIN et Christian MOREL s'occuperont de l'attribution de l'affouage, suite à la coupe de 25 chênes sur une parcelle communale.

La date butoir pour s'inscrire étant le 15 septembre 2023, 3 personnes ont déjà répondu.

* Réunion ADEB à Condal

Une réunion d'information concernant l'usine de méthanisation, organisée par l'ADEB (Association de Défense de l'Environnement Bressan), aura lieu le samedi 30 septembre 2023 à 10 heures à la salle des fêtes de Condal.

*Association de chasse de Beaupont

Les battues ont lieu les samedis entre le 11 novembre et fin janvier environ.

L'association de chasse est à la recherche d'un local des associations pendant cette période principalement pour stocker du matériel.

*Prochaines réunions

- 15 septembre 2023 : assemblée générale association MOSAIQUE à Beaupont à 20 heures
- 18 septembre 2023 : conférence des Maires à Tossiat à 18 heures
- 21 septembre 2023 : conférence territoriale à Courmangoux à 18 heures 30
- 22 septembre 2023 : assemblée générale cantine / garderie / sou des écoles à Beaupont à 20 heures
- 2 décembre 2023 : repas élus / employés

Prochaines séances du conseil municipal : jeudi 12 octobre 2023 à 20 heures, jeudi 16 novembre 2023 à 20 heures, jeudi 14 décembre 2023 à 20 heures.

L'ordre du jour étant clos, le Maire lève la séance à 23 heures 15.